Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212201016-20251215-DEL_2025_89-DE

DEPARTEMENT

DES COTES D'ARMOR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté-Egalité-Fraternité

ARRONDISSEMENT

DE LANNION

COMMUNE DE LANGOAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 14
Date de la convocation : 08 décembre 2025
Date d'affichage : 08 décembre 2025

Séance ordinaire du 15 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LANGOAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELISLE Hervé, Maire.

Présents : MM. DELISLE H., BOULANGER J.F., GLORION M., BELLEC D, BELLEC C., IGIGABEL S., VOLLAND A., JEZEQUEL B., BONNIEC L., NICOLAS M.,

Absents : RIVOALLAN S., GAREL A., TOURETTE J., KERBOEUF S.

M. KERBOEUF Sébastien a donné procuration M. BELLEC David

Mme BELLEC Carine est nommée Secrétaire de Séance

RESULTAT APPEL D'OFFRE
RÉNOVATION THERMIQUE DE L'ECOLE PUBLIQUE

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération en date du 23 juin 2025 décidant de lancer la consultation des entreprises pour les travaux de rénovation thermique de l'école publique Pierre Le Grand et leur présente les résultats de l'appel d'offres.

Les entreprises retenues sont, par lots séparés :

Lot n° 1	Entreprise LE COUILLARD Tranche ferme : 64 000 € HT Tranche optionnelle : 23 852.24 € HT	87 852.24 € HT
Lot n° 2	Entreprise GROLEAU Tranche ferme : 184 519.20 € HT Tranche optionnelle : 17 968.17 € HT PSE : 7 996.00 € HT	210 483.37 € HT
Lot n° 3	Entreprise CHARLES LAPOUS	48 620.53 € HT
Lot n° 4	ASSOCIATION REGIE DE QUARTIER DE LANNION	10 504.81 € HT
Lot n° 5	Entreprise Carrelage Revêtements de sols Le Borgne (CRLB)	20 500.00 € HT
Lot n° 6	INFRUCTUEUX	
Lot n° 7	Entreprise EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES	24 999.40 € HT
Lot n° 8	Entreprise HERVÉ THERMIQUE	52 795.49 € HT
Lot n° 9	Entreprise PROPRETNET	2 456.00 € HT
TOTAL H.T.		**458 211.84 € HT**

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212201016-20251215-DEL_2025_89-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le choix des entreprises,

- **AUTORISE** le Maire à signer les marchés et l'ensemble des pièces nécessaires à son exécution et à son règlement.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
Pour extrait conforme,

Le Maire
H. DELISLE

La secrétaire de séance
C. BELLEC

